

de Sienne, Carolus Anguelinus, Checcus, Bartholomeus, Petrucius et Christophorus Andreas, et d'arrêter avec eux les mesures nécessaires à assurer la liberté du concile et son installation (1).

Quelques mois plus tard, à une date antérieure au 3 des nones de décembre 1423 (2), L. Allemand passait de Mague-lonne au siège archiépiscopal d'Arles, que son oncle de Conzié avait occupé 25 ans auparavant, et qu'il devait faire sien, au point que le nom de cette Eglise se confonde avec son propre nom (3). Enfin, le 9 des calendes de juillet 1426, il était créé cardinal, du titre de Sainte-Cécile.

Les auteurs indiquent qu'il fut envoyé à Bologne, soit comme légat, soit comme prolégat, et que, de là, il alla réformer la police de Forli et d'Imola, dans la Romagne, mais ils sont en désaccord sur le temps de cette mission, la plaçant tantôt avant, tantôt après son élévation au cardinalat : cette dernière version nous semble préférable.

Quoi qu'il en soit, il était absent de Lyon, lorsque, le 13 mars 1429, il fut, pour la seconde fois, pourvu d'un canoniat dans cette Église (4). Ce jour, à la nouvelle du décès

(1) Odoricus Raynaldus, *Annales ecclesiastici*, Romæ, 1659, t. XVIII. C'est à cet auteur que nous avons emprunté la plupart des faits, mentionnés dans la suite de cette notice, qui ne nous étaient pas fournis par des documents contemporains. Il est, de beaucoup, le plus complet et aussi le plus impartial des historiens de cette époque, et son étude approfondie est indispensable à qui veut connaître la vie de L. Allemand.

(2) Gerson mentionne dans ses œuvres un synode tenu à Lyon, en 1424, et où on traita de la discipline ecclésiastique, mais L. Allemand n'y prit aucune part.

(3) De son vivant, L. Allemand fut connu sous le nom de cardinal d'Arles. Plus tard, le peuple, qui accourait en foule à son tombeau, le désigna sous celui de saint Louis d'Arles.

(4) Arch. départ. Fonds de St-Jean, Act. Cap., vol. XIII.